

truire des établissements de recherche au Québec ou au Manitoba. Je constate également que l'établissement agricole que nous avons ici à Ottawa se déparit de bon nombre de services qui ont été transférés au Québec.

• (1235)

Le député s'intéresse aux agneaux et aux moutons, mais je dois avouer que je ne m'y connais pas beaucoup. Je suppose, toutefois, qu'il s'agit là sans doute d'un effort de rationalisation. Il ne fait aucun doute que nous ne pouvons être compétitifs dans tous les produits agricoles. Il est évident qu'il faut se concentrer sur les domaines où on peut réussir mieux qu'ailleurs.

J'ignore si c'est le cas des moutons et des agneaux, mais j'ai le sentiment qu'il y a tellement de domaines dans le secteur agricole où nous pouvons être efficaces et compétitifs. Je crois savoir que c'est un domaine qui est en butte à une vive concurrence de la part de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il faudrait me livrer à une étude comparative de nos rendements respectifs pour répondre correctement à la question.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, je vais vous informer tout de suite que je partagerai mon temps de parole avec le député de Shefford.

Je profite de cette chance d'intervenir au cours de cette journée sur l'agriculture pour mettre l'accent sur une décision prise par le gouvernement fédéral lors du dernier Budget et sur laquelle on peut fortement s'interroger.

Le soir du Budget, on nous a annoncé que la ferme expérimentale de La Pocatière fermerait. Comme elle est située dans ma circonscription, il est sûr que je peux trouver cela inacceptable et défendre la réalisation de cette fermeture. Mais mon étonnement le plus grand est venu lorsque j'ai vu la justification qui est donnée dans le budget de dépenses du ministère de l'Agriculture. On y dit ceci: «On ferme l'installation parce que le mouton et l'agneau sont des produits à priorité peu élevée.» J'aimerais faire la démonstration à cette Chambre que ce n'est pas le cas.

Dans ma région, on a fait une priorité de la Stratégie de développement en agroalimentaire pour toute la Municipalité régionale de comté de Kamouraska. Le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent l'a inscrite aussi dans ses priorités. Jusque-là, vous allez me dire que c'est normal, puisqu'il y a un intérêt régional. Mais là, on est rendu aussi avec la Fédération canadienne du mouton qui, en collaboration avec la Fédération des producteurs d'agneau et de mouton du Québec, considère que le gouvernement du Canada abandonne sans raison une production en plein développement.

Sur quoi s'appuie-t-on pour dire cela? Est-ce que ce sont des paroles en l'air ou si c'est basé sur une réalité? Mes recherches m'ont permis de constater que, de 1976 à 1992, au Canada, on est passé d'un taux de 23 p. 100 à un taux de 45 p. 100 d'autosuffisance. Cela veut dire que, pendant ces années, on a réussi à faire que la production du mouton au Canada participe plus à l'économie du pays et contribue à la richesse des Canadiens. Plus que cela. Entre 1971 et 1991, il y a eu un accroissement du cheptel de l'ordre de 8,7 p. 100. Au Québec, entre 1971 et 1991, il y a eu une

Les crédits

augmentation du nombre de bêtes de 88 000 à 121 000, soit 37 p. 100 d'augmentation.

Donc, quand le ministère de l'Agriculture dit que c'est un produit à priorité peu élevée, je cherche les arguments qui peuvent justifier cette prise de position, puisqu'il y a une augmentation très nette de la production et de la consommation. Le marché prend plus d'ampleur grâce au fait qu'il y a eu un taux d'immigration intéressant au Québec et au Canada. En effet, pour beaucoup de communautés culturelles l'agneau fait partie de leur culture et de leur alimentation.

À ce moment-là, qu'est-ce qui justifie qu'on décide de couper dans ce secteur? Il faut comprendre que la recherche et le développement, pour une industrie, sont très importants. On n'a pas bâti l'industrie laitière qu'il y a au Québec, en Ontario et au Canada sur rien. Il y a eu des recherches pour faire que les bêtes soient plus productives, que la qualité du lait soit meilleure et qu'il y ait de meilleurs produits dans le domaine de la transformation.

Dans le domaine de l'agneau et du mouton, on est en train de mettre en place le même genre de responsabilité. Je vais vous donner un exemple de projets de recherche qui étaient en cours à la Ferme expérimentale de La Pocatière, pour que vous compreniez que ce ne sont pas des recherches farfelues mais vraiment de la recherche concrète qui vise à aider l'industrie.

Par exemple, on veut enrichir l'alimentation des brebis qui nourrissent trois petits au lieu de deux, ce qui augmente de beaucoup la productivité. C'est très concret. C'est quelque chose qui permet de diminuer le coût de production, d'entrer plus facilement sur le marché et de compétitionner le marché de Nouvelle-Zélande ou le marché d'Australie de façon très concrète.

• (1240)

Ensuite, il y a d'autres études sur la régularisation du cycle de reproduction. On est même en train de bâtir un logiciel pour la régie du troupeau. L'informatique a fait son apparition dans le domaine agricole, comme dans d'autres secteurs. Il m'apparaît important que ce genre de recherche puisse se faire. Si on ne permet pas à une industrie comme la production ovine de profiter des mêmes avantages de recherche que ceux des autres secteurs, c'est comme dire aux producteurs qui ont investi dans ce domaine qu'on met la clé sous la porte.

Pour donner un autre exemple, on fait aussi des études sur l'utilisation du tourteau de canola pour nourrir les moutons. Le tourteau de canola, pour ceux qui ne savent pas ce que c'est, c'est le résidu du canola. Ce type de recherche est intéressant pour les gens de l'Ouest, parce que la production de mouton est en hausse dans l'ouest du Canada, et pour l'est du Canada aussi parce que le canola y est produit. Il peut être utilisé à la grandeur du pays et coûterait moins cher que certains autres éléments de l'alimentation actuellement.

Ces exemples de projets de recherche sont des choses concrètes. Ce sont des exemples qui prouvent que cette ferme-là avait un mandat national d'appui à l'industrie ovine. La raison du fédéral pour fermer cette exploitation est qu'on considère le mouton comme un produit à priorité peu élevée. Est-ce que c'est raisonnable de faire cela, aujourd'hui, dans le contexte qu'on